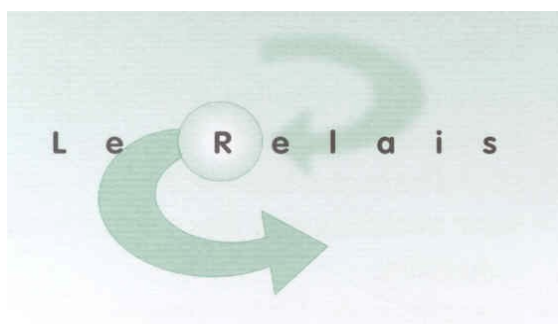


## Sommaire

1. **Journées francophones de la schizophrénie 2009**
2. **Assemblée générale de la CORAASP  
+ Quid du financement de l'AI ?**
3. **Avis aux membres concernant les lieux de vie**
4. **Assemblée générale 2009 et conférence : « Schizophrénie  
ou schizophrénies ? »**
5. **Nouvelles de l'Equipe mobile de suivi intensif dans le milieu**
6. **Départs et remerciements**
7. **Espace récréatif à Belle-Idee**
8. **Une nouvelle association : Euphoria**
9. **RELAIS: les dates à retenir**



Maison des Associations  
15 Rue des Savoises, 1205 Genève  
Tél. 022 781 65 20 ; Fax 022 781 65 21  
e-mail : [info@lerelais.ch](mailto:info@lerelais.ch) site web : [www.lerelais.ch](http://www.lerelais.ch)

## 1. Journées francophones de la schizophrénie 2009

Cette année, nous avons décidé de planter nos tentes sur la Plaine de Plainpalais afin de toucher un autre type de population, des gens peut-être moins pressés qu'en pleine ville. Malheureusement le temps n'a pas été de la partie et nous n'avons pas eu beaucoup d'affluence à notre stand !

Par contre, notre journée du 2 avril a rencontré un franc succès. Beaucoup de monde à 18h pour notre exposition à laquelle s'étaient jointes les deux responsables du Biceps. De la lecture, deux courts métrages, des questions aux soignants présents (Marie-Josée Durak et Danielle Quelennec de l'unité des Lilas) ont permis à tous ceux qui le désiraient d'obtenir des réponses.

Nous avons ensuite projeté le film réalisé par l'association le Déclick, association de réhabilitation du Québec pour de jeunes souffrant de schizophrénie. Le film a été tourné dans un but de destigmatisation, pour bien montrer au grand public que « schizophrénie » ≠ « violence ».

Un forum conduit par le Dr Philippe Rey-Bellet et le Dr Marco Merlo, que nous tenons encore à remercier, a suivi la projection de ce film.

*La Tribune de Genève*, dans sa page santé, avait consacré un bel article avec pour titre :

« La schizophrénie, c'est beaucoup de souffrance » titre ô combien justifié ! nous savons qu'il a attiré l'attention d'un très grand nombre de lecteurs. Espérons que la population puisse modifier quelque peu son opinion face à cette maladie !

## 2. Assemblée générale de la CORAASP + Quid du financement de l'AI ?

La Coraasp, c'est **3 catégories d'acteurs** :

- des pairs aidants (pers. confrontées à la maladie psychique)
- des proches aidants
- des professionnels de l'accompagnement.

et **3 axes** :

- secteur politique sociale (vision globale et supra-cantonale des dossiers d'actualité dans le domaine de la politique sociale et de la santé publique, ex. lutte contre la 5<sup>e</sup> révision de l'AI)
- Secteur information et communication (conscientiser des publics différents aux questions de santé mentale, ex. journée de santé mentale du 10 octobre, cette année l'animation de l'après-midi aura lieu à Genève !)
- Secteur formation et coaching (proposition de cours, de modules de formation)

L'organisation, qui compte actuellement 19 membres, est maintenant bien reconnue sur le plan national. sa présidente est Mme Marlyse Dormond, ancienne conseillère nationale. Cette année, la Coraasp fait partie de l'association ProAI.

### **Oui, au financement additionnel de l'AI.**

Dans cette association créée par rapport aux prochaines votations regroupe tout le monde du handicap. La Coraasp est chargée de la coordination en Suisse romande. L'enjeu de cette votation est vraiment important pour la suite. (voir rubrique suivante).

## Quid du financement de l'AI ?

Lors de l'assemblée générale de la CORAASP, Monsieur Stéphane Rossini, député au Conseil national, nous a exposé la situation.

On n'a su assainir ni l'AI, ni l'AVS lors de la dernière bonne période et la situation est maintenant critique ; les principes de sécurité sociale n'ont pas été respectés !

Pourquoi ceci ? parce que la politique est un rapport de force et que c'est le plus fort qui gagne ! De plus, le parlement n'a pas été correct, sa mission était de **modifier la loi de la 5<sup>e</sup> révision de l'AI ET de régler le financement !** Actuellement, le fonds des deux assurances est **le même !** si le fonds AI est épuisé, on prend dans le fonds AVS !

Pendant l'excellente conjoncture que nous venons de vivre, l'AVS se portait bien, mais maintenant, il manque 1,5 milliard pour payer l'AI ! si on ne règle pas ce problème, il pourrait affaiblir l'AVS.

L'objectif de la réforme est de résorber le déficit de l'AI qui se montait à presque 13 milliards de francs à fin 2008. Pour financer, on a décidé d'augmenter la TVA de 0,4 %, et ceci doit passer devant le peuple et obtenir la double majorité (peuple et cantons) !

**L'enjeu est donc de taille : il faut assainir l'AI et la doter d'un fonds de compensation autonome (qui recevra un capital de départ de 5 milliards provenant le l'AVS) et faire la séparation définitive des comptes AVS / AI.**

**Nous devons tous nous mobiliser pour que la votation soit acceptée. Vous trouverez plus de renseignements sur [www.proai.ch](http://www.proai.ch) et sachez que :**

**Avec l'augmentation de la TVA vous paierez en plus pour :**

- un café CHF 0,014
- CHF 400 d'achats : CHF 1,60
- Une nuit d'hôtel à CHF 150 : CHF 0,60
- Une voiture de CHF 20.000 : CHF 80

**MERCI de penser à tout cela et d'essayer de convaincre vos amis, connaissances ; un rejet aurait des conséquences incalculables (voir feuille volante annexée).**

### **3. Avis aux membres : Questionnaire sur les lieux de vie à Genève**

Nous attirons l'attention des **membres de Relais** sur le questionnaire sur le lieux de vie à Genève qui accompagne ce numéro de notre bulletin.

Dans nos contacts avec les proches, nous remarquons depuis un moment que le nombre et le choix de lieux de vie adaptés aux besoins de personnes en souffrance psychique se réduisent de plus en plus. Aujourd'hui, force est de constater qu'il y a un **manque cruel** dans ce domaine !

Présenter aux autorités compétentes un constat étayé sur les besoins en ce qui concerne l'hébergement des proches malades de nos membres pourrait, nous le croyons, faire avancer les choses.

**Ainsi, nous vous prions de lire attentivement ce questionnaire, de le compléter par rapport aux éventuels besoins de votre proche en souffrance**

**psychique, et de nous le retourner aussitôt que possible.**

Nous vous remercions vivement de bien vouloir vous joindre à cet effort commun; nous vous tiendrons évidemment au courant de nos actions.

#### **4. Assemblée générale de Relais et conférence « Schizophrénie ou schizophrénies ? »**

L'assemblée générale de Relais s'est tenue le lundi 20 avril à la Maison des Associations. Comme d'habitude, notre président Michel Bajettini a évoqué les diverses rubriques du rapport d'activité (envoyé aux membres à l'avance et maintenant disponible sur notre site web :

[http://www.lerelais.ch/2008\\_rapport\\_activit.pdf](http://www.lerelais.ch/2008_rapport_activit.pdf)).

Il a été noté que le nombre de personnes qui participent aux réunions du Groupe de soutien/parole est restreint par rapport au nombre de proches de personnes souffrant de trouble psychiques à Genève. C'est pourquoi le comité a exprimé son souhait que les membres lui fassent part de leurs commentaires sur le fonctionnement du groupe.

La modification d'un article des Statuts de Relais a été approuvée. Dorénavant, l'article 3 précise que l'association « se voue à la défense des droits respectifs des proches **et des patients** ». Cette modification nous permettra de prendre la parole au sein des instances telles que la Commission sur la santé.

Huit membres du comité se sont représentés et ont été élus : MM Michel Bajettini & Sandro Manzoni et Mmes Yvette Bajettini, Louissette Burkhardt, Aviva Datell, Marie-Josée Durak, Miriam Reidy Prost & Marie-Ange Zwickert. Un membre du comité, le Docteur Philippe Rey-Bellet, s'est retiré (voir rubrique 6 ci-dessous) ; il a proposé le Docteur Nicolas Perrin pour le remplacer. Le Dr Perrin a également été élu, et Mme Yvonne Allemann est restée notre membre d'honneur.

\* \* \*

Suite à la partie statutaire de l'assemblée, le Dr Ph. Rey-Bellet, médecin adjoint, responsable du Secteur Servette, Service de Psychiatrie adulte, HUG a abordé la question : **La schizophrénie ou les schizophrénies ?**

Voir les diapositives sur le site web de l'Association Le Relais :

<http://www.lerelais.ch/pictures/rey-bellet-conf-20-04-09.pdf> et un résumé plus complet de cette conférence à <http://www.lerelais.ch/rey-bellet-20-04-09.html>

Après une brève introduction sur les courants qui ont marqué la réflexion sur les diagnostics au cours du 20e siècle, le Dr Rey-Bellet note la tendance à diagnostiquer la schizophrénie au singulier. Cela peut être rassurant car précis, mais c'est aussi réducteur.

Deux outils, le DSM de l'American Psychiatric Association et le ICD de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sont une tentative de catégoriser clairement les formes de détresse psychique. Néanmoins, ils décrivent la/les schizophrénie/s en termes de **syndrome à causes multiples**. Un diagnostic syndromique contraste donc avec la plupart des diagnostics des maladies physiques.

Le Dr Rey-Bellet nous fait remarquer que la prévalence des symptômes psychotiques dans la population générale est nettement plus élevée que le pourcentage de personnes diagnostiquées comme psychotiques ; d'autre part, les expériences psychotiques infracliniques sont assez fréquentes, et transitoires, lors de l'adolescence et chez le jeune âge adulte et n'ont que peu de valeur prédictive. Par ailleurs, 20% des personnes ont eu des hallucinations auditives une fois dans leur vie. Ces données et d'autres statistiques semblent indiquer clairement un **continuum entre le normal et le pathologique**.

Alors que jusqu'à récemment, on pensait que la prévalence des troubles schizophréniques était pareil partout (1%) des études récentes montrent une variation d'incidence entre, par exemple, les milieux urbains et ruraux. Selon le Dr Rey-Bellet, cette variation n'existerait pas si les causes étaient uniquement neurobiologiques. L'urbanité serait ainsi un facteur de risque ; un autre serait d'être migrant (et encore plus enfant de migrant !).

D'autres études montrent de grandes différences dans l'évolution (favorable ou pas favorable) de la maladie chez les différents patients étudiés (sur 18 mois et même 40 ans).

Quelles implications pour le diagnostic ? Pour le Dr Rey-Bellet :

1. En ce qui concerne les troubles psychotiques, il y a un continuum entre le normal et le pathologique.
2. Etant donné la variation d'évolutions possibles, il est très difficile de faire une prédiction à partir du diagnostic d'un premier épisode psychotique, souvent transitoire.
3. Les expériences psychotiques chez l'enfant prédisent mal l'apparition d'un trouble schizophrénique.

Quelle est la validité/utilité d'un diagnostic de schizophrénie ? La prévalence sur la vie d'un trouble psychotique est de 3.5%. Ces troubles sont divisés en 12 catégories diagnostiques (y inclus la schizophrénie). Chacune est construite sur un mode syndromique et a reçu un nom. Mais elles n'ont aucune validation scientifique ; elles ne sont que des hypothèses de travail.

D'autre part, on constate une augmentation du risque de troubles bipolaires et schizophréniques dans la descendance de patients souffrant de troubles bipolaires, ainsi que l'absence de limites génétiques claires entre les troubles affectifs et schizophréniques. Ce sont des limites floues qui font penser à un **continuum de troubles** (cf. le continuum entre le normal et le pathologique) plutôt qu'à des catégories bien définies. L'utilisation du diagnostic de « la schizophrénie » comporte ainsi le risque de dépersonnaliser les personnes et les troubles.

A cela, le Dr Rey-Bellet préfère le concept d'un « **syndrome de dysrégulation de la salience** » développé par Jim Van Os notamment, qui combine une approche catégorielle à une approche dimensionnelle.

Ce concept – qui permet d'identifier et les principaux symptômes du patient et leur degré de sévérité – permettrait de prescrire le meilleur traitement possible à la personne qui en a besoin. Il aura aussi l'avantage d'être moins stigmatisant. Toujours est-il, remarque le Dr Rey-Bellet, qu'il faudra trouver un nom plus facile à comprendre et à retenir que celui-ci !

## 5. Nouvelles de l'Equipe mobile

Comme souhaité depuis le début, l'Equipe mobile a enfin pu emménager dans des nouveaux locaux situés au No 3, rue des Cordiers, dans le quartier des Eaux-Vives. Un nouveau numéro de téléphone, à savoir le **022 / 372 56 00**, leur a été attribué.

Actuellement, l'équipe mobile atteint un bon rythme « de croisière » : l'activité est très soutenue, mais heureusement, il n'y a plus de liste d'attente.

Depuis octobre 2007, environ 260 demandes ont été prises en considération, dont 30 nouvelles depuis le 19 janvier de cette année. 56 patients sont actuellement suivis, 29 suivis sont terminés et 12 patients sont en fin de suivi. Seuls 3 patients ont malheureusement dû être hospitalisés, ce qui montre bien la nécessité d'une telle équipe.

La Dre L. Borrás, quittera l'équipe mobile à fin septembre 2009 et sera remplacée par la Dre S. Amani qui est actuellement chef de clinique à la consultation des Eaux-Vives. D'ailleurs, elle est déjà partiellement entrée en activité lors d'absences de la Dre Borrás.

L'équipe mobile a été se présenter récemment au Service des Urgences psychiatriques et les infirmiers ont fait une intervention auprès de la Police, poste du Blandonnet, et auprès de divers pavillons de Belle-Idée et d'écoles spécialisées dans le domaine de la santé.

## 6. Départs et remerciements

Le **Docteur Philippe Rey-Bellet**, responsable, entre autres, du secteur Servette, a activement participé à nos réunions de comité. Ceci, depuis l'été 2006, pour être élu à l'unanimité au sein de celui-ci par notre Assemblée Générale de 2007.

Il quitte notre Comité en ce début 2009, car la charge de travail professionnel devient plus importante. En plus de son secteur, il prendra dès cet automne le poste de second de la psychiatrie adulte.

Malgré cela, le docteur maintiendra sa participation au sein de notre petit groupe de travail « Accueil-familles » qui se réunit tous les deux mois à Belle-Idée et se penche sur l'amélioration constante de la prise en compte du savoir des proches dans le suivi des personnes en souffrance.

Ses nombreux conseils, son indépendance d'esprit, ses opinions, un peu atypiques, sur la problématique des soins en général, sur les hospitalisations non volontaires et l'utilisation des chambres fermées en particulier, nous ont été très utiles dans l'évolution de nos réflexions et de nos prises de positions dans nos échanges avec l'institution.

Nous avons également beaucoup apprécié les conférences qu'il a données au Relais, ainsi que son soutien pour nos journées francophones de la schizophrénie.

Tout le comité se joint à son Président pour le remercier chaleureusement de tout ce travail et de son engagement à nos côtés. Nous lui souhaitons une pleine

réussite dans sa carrière et sa vie privée et savons pouvoir compter sur son soutien dans les années à venir.

Le Docteur Nicolas Perrin, médecin chef à l'Unité des Lilas, lui succède au sein de notre comité. Nous lui souhaitons la bienvenue et comptons sur lui pour nous apporter l'éclairage de ses connaissances sur notre travail.

Le **Professeur Gilles Bertschy**, suppléant du chef de service de la psychiatrie adulte, quitte Genève cet automne. Pendant toutes ces dernières années, dans son importante fonction, Gilles Bertschy a été un soutien sans faille du Relais.

Toujours à l'écoute de nos demandes il a, à maintes reprises, reçu avec l'amabilité qui le caractérise, les représentants de l'association, participé à l'élaboration de nos projets, apporté son aide et son savoir, souvent dans l'ombre et la discrétion, mais toujours avec efficacité.

Ses interventions, dans la réflexion et l'élaboration du projet de l'équipe mobile ont été sans aucun doute capitales dans sa réussite. Ses compétences, reconnues par ses pairs, en particulier, dans les traitements (entre autres, dans l'optimisation des traitements psychopharmacologiques de la dépression) lui ont permis de faire de nombreuses interventions, toujours fortement appréciées devant nos membres.

Il nous restera longtemps de notre collaboration avec le Professeur, le souvenir de sa grande (trop grande ?) discrétion et son immense empathie. Bonne route Professeur et que l'Alsace sache vous apprécier à votre juste valeur.

## **7. Belle-Ideé, animation socio-culturelle**

Depuis avril s'est ouvert à Belle-Ideé un espace offert aux patients afin de les distraire et de créer un espace de rencontre. Ce lieu propose, par le biais de médias « froids », une communication directe visuelle et verbale pour les patients de Belle-Ideé intégrant une entraide groupale.

Choix d'activités alliant le loisir, la détente et la culture : médiathèque, vidéothèque, bibliothèque, bornes internet, jeux de table, de société... Ce lieu proposera également des projections de film, des conférences, selon le désir de ceux qui le fréquenteront.

## **8. Une nouvelle association : Euphoria**

Lors d'une réunion des associations avec des représentants de Belle-Ideé, Monsieur Christian Guyot nous a présenté l'association d'entraide qu'il a créée en 2004 : EUPHORIA. Celle-ci a pour but d'apporter de l'aide aux personnes se trouvant dans la précarité. Il peut s'agir de personnes âgées souffrant d'isolement, de personnes souffrant de troubles psychiques, de familles ayant des difficultés ou de personnes isolées ayant des problèmes sociaux ou financiers. (078 / 637 49 99, ma – je, 14h-18h)

Vous pourrez trouver plus d'informations sur le site : [www.association-euphoria-org](http://www.association-euphoria-org)

## 9. RELAIS : les dates à retenir

**Groupe de soutien** (ou "de paroles") :  
Réunion tous les 15 jours sauf les jours  
fériés, soit : le lundi à 19h 00, à notre  
local situé dans la Maison des  
Associations au 15, rue des Savoises.

### **En 2009**

Lundi 8 et 22 juin  
Lundi 6 et 20 juillet  
Lundi 3, 17 et 31 août  
Lundi 28 septembre  
Lundi 12 et 26 octobre  
Lundi 9 et 23 novembre  
Lundi 7 et 21 décembre

### **« Le rôle du patient et des proches dans la thérapie »**

le 14 septembre à 19h  
Salle Mahatma Gandhi  
Maison des Associations  
15, rue des Savoises, 1205 Genève

Conférence du **Dr Charly Cungi**, docteur  
en psychiatrie spécialisé dans le  
traitement des dépendances et du stress,  
chargé de cours dans les universités de  
Lyon, Louvain, Marseille, Montpellier et  
Genève et ancien président de  
l'Association francophone de formation et  
de recherche en thérapie  
comportementale et cognitive.